



TENTATIVE D'ASSASSINAT AU SPIP DE MARTINIQUE :

« JE VAIS TUER DES GENS »

secretariat.federation@ufap.fr

Pantin, le 16 juillet 2026

L'UFAP UNSa Justice apprend avec horreur l'attaque d'une extrême gravité survenue hier au SPIP de la Martinique.

Le mercredi 15 juillet dans l'après-midi, une PPSMJ, équipée d'une arme blanche de type « machette », a semé la terreur au sein du SPIP MO de Fort-de-France, en tentant de pénétrer par la force dans la zone administrative. La personne de permanence s'est réfugiée dans un local de la zone réservée au public. Pendant ce temps-là, les autres personnes présentes ont dû se retrancher pour faire face à l'assaut du forcené, en bloquant l'accès avec du mobilier, tandis qu'il attaquait la porte avec son arme. Dans son périple meurtrier, ce fou furieux a saccagé l'ensemble des bureaux d'entretien à la recherche d'une victime à tuer.

Si, fort heureusement, aucun agent n'a été physiquement blessé, chacun mesure aujourd'hui à quel point le pire a été évité de justesse. Reste le traumatisme psychologique important vécu par les agents concernés et plus largement par tous les professionnels exerçant dans ce SPIP.

L'auteur des faits avait indiqué le matin même, dans une vidéo « You tube » publique, son intention de faire un carnage en mentionnant les propos suivants : **« je vais tuer des gens »**. Le parquet a été avisé et les forces de l'ordre se sont lancées à la recherche de l'individu. **Cependant, le SPIP n'a pas été alerté de la situation, ce qui a permis au forcené d'accéder sans difficulté au service.** Pas de portique de sécurité, pas de personnel dédié, en d'autres termes, impossible de garantir une entrée du probationnaire à la zone d'entretien dans des conditions sécurisante pour les personnels ... Pourtant, les alertes concernant ce vide sécuritaire étaient nombreuses ! Mais rien n'a été fait depuis lors !

Les forces de l'ordre, injoignables, ont mis plus d'une vingtaine de minutes pour arriver au service.

L'UFAP UNSa Justice apporte son entier soutien aux collègues du SPIP de Martinique. Elle salue leur sang-froid et leur professionnalisme. Ce n'est QUE grâce à leur réactivité et à leurs excellents réflexes que l'effroyable ne s'est pas produit.

L'UFAP UNSa Justice exige que le ou les responsables de cette tentative d'assassinat fassent l'objet de la bonne qualification pénale et de sanctions exemplaires, à la hauteur de la gravité des faits.

L'UFAP UNSa Justice exige en outre et sans délai :

- ***Des mesures d'aide et d'accompagnement, en commençant par la reconnaissance d'accident du travail pour l'ensemble des agents du SPIP de Martinique, avec une attention toute particulière pour les collègues qui ont dû faire face à l'agresseur ;***
- ***Des mesures de sécurisation du service et de ses personnels, tant en termes d'équipement que de protocolisation avec les forces de sécurité intérieure ;***
- ***Un site sécurisé et uniquement dédié pour le MO SPIP FORT DE FRANCE ;***

- *Des marques de soutien concrètes et effectives de la part de l'administration pénitentiaire à tous les niveaux hiérarchiques.*

Cette tentative d'attentat doit interpeller l'administration sur l'urgence de la situation. L'année dernière déjà, avec l'incendie de cinq véhicules sur le parking du SPIP de Caen, l'**UFAP UNSa Justice** titrait « **Faudra-t-il un drame humain pour qu'ils réagissent ?** ».

Depuis plusieurs années, les incidents se multiplient dans les SPIP, notamment en milieu ouvert. Menaces, violences, intrusions, passages à l'acte... Les personnels exercent leurs missions dans des locaux qui, pour beaucoup, n'ont jamais été pensés pour faire face à ce type de risque. Le manque de communication des magistrats et des FSI avec le SPIP annihile toutes possibilités de prévenir et d'anticiper ce genre d'incident et encore moins de les gérer en toute sécurité. **Le protocole national entre le ministère de la Justice et celui de l'Intérieur dort dans un tiroir depuis trop longtemps !**

Combien de temps faudra-t-il attendre avant que l'administration ne prenne enfin la pleine mesure de la sécurité des agents ?

La prochaine fois, il y aura un mort, et une institution en feu !

Comme elle l'a indiqué au nouveau DGAP le 24 juin dernier, l'**UFAP UNSa Justice** exige la mise en œuvre immédiate d'une véritable politique nationale de sécurisation des SPIP, passant notamment par :

- *un audit immobilier et sécuritaire de l'ensemble des services ;*
- *des travaux de sécurisation adaptés aux risques ;*
- *des dispositifs d'alerte et de protection performants ;*
- *le binôme systématique pour toute intervention chez les PPSMJ ;*
- *une prise en compte réelle de la sécurité des personnels dans tous les projets immobiliers.*

Notre métier est dangereux, il faut sortir de l'angélisme ambiant ! Ou en est-on avec l'application de la circulaire de la sécurisation des SPIP datant de 2013 et le rapport CHAUVET de 2001 !

L'**UFAP UNSa Justice** s'associe pleinement à la mobilisation en cours au SPIP de Martinique et à l'organisation d'une journée « **SPIP mort** » reconductible aussi longtemps qu'il le faudra !

L'**UFAP UNSa Justice** ne se résignera jamais ! La protection des personnels doit devenir une priorité absolue.

Que ceux qui palabrent ou tergiversent aujourd'hui se ressaisissent sans attendre, sous peine d'avoir un jour le sang de nos collègues sur les mains.

Le Secrétaire Général, Alexandre CABY

Le Secrétaire National, Simon-Pierre LAGOUCHE

